

## Procès verbal de la séance du Conseil général de La Côte-aux-Fées du 27 août 2012 à 20h00 à la Maison de commune

### Ordre du jour :

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance du Conseil général du 4 juillet 2012
3. Nomination d'un membre à la commission sportive et touristique
4. Demande de préavis concernant le rapport final relatif à l'approvisionnement en eau – choix de la variante
5. Divers

M. Christian Lambelet ouvre la séance à 20h05 en saluant les personnes présentes. Il demande une modification de l'ordre du jour. Le point 3 « Nomination d'un membre à la commission sportive et touristique » est supprimé.

Le point 4 devient le point 3 et le point 5 devient le point 4.

Cette modification est acceptée à l'unanimité.

### **1. Appel**

Se sont excusés : MM. Roger Buchs, Philippe Juvet et Philippe Debiève.

8 Conseillers généraux sont présents.

### **2. Procès-verbal de la séance du Conseil général du 4 juillet 2012**

L. Schlichtig demande une modification dans le chapitre « Divers », paragraphe 4 : celui-ci est modifié comme suit « Mme Laure Schlichtig rappelle que les élèves pourraient être pris en charge dans la cour du collège (plus de sécurité) et demande s'il serait possible d'avoir une personne pour les accompagner ».

Le procès verbal modifié est accepté à l'unanimité.

### **3. Demande de préavis concernant le rapport final relatif à l'approvisionnement en eau – choix de la variante**

C. Lambelet informe le Conseil communal que quelques Conseillers généraux se sont réunis jeudi soir pour débattre du problème de l'approvisionnement en eau. Ce débat a été constructif. Il demande ensuite si le Conseil communal a quelque chose à ajouter. Ce n'est pas le cas et la discussion est ouverte.

Après bien des discussions tant sur l'approvisionnement en eau que sur l'assainissement des Bourquins, C. Lambelet procède au vote.

Variante I	Raccordement à l'ACRG :	6
Variante II	Réfection des captages des Combes :	0
Variante III	Raccordement au Semver :	0
Abstentions :		1

L'étude finale pour le raccordement à l'ACRG sera donc commandée au bureau Mauler SA. Le Conseil général demande qu'une étude légère soit également réalisée pour l'assainissement des Bourquins par l'ACRG. Pour ce qui est de l'épuration de la zone par notre STEP, l'estimation a déjà été effectuée dans le PGEE.

Une nouvelle séance d'information sera organisée une fois le rapport définitif rendu.

S. Evard demande si le crédit final sera voté par le peuple. L. Piaget répond par la négative, c'est au Conseil général de voter le crédit. Toutefois, le peuple peut toujours lancer un référendum.

#### 4. Divers

Commission de Police du feu : C. Lambelet relève que le Conseil général a nommé 6 commissaires à la Commission de police du feu au lieu de 4. Il est nécessaire de modifier notre règlement général de commune.

L. Piaget indique que le Conseil communal attend que le règlement type soit mis à jour par le service des communes pour le soumettre au Conseil général. En attendant, un arrêté sera soumis à votre Autorité à la prochaine séance du CG.

Invitation au Mont-Crosin : L. Piaget explique que la commune de Val-de-Travers, en collaboration avec Greenwatt – Groupe E, a invité les autorités des communes des Verrières et de la Côte-aux-Fées à visiter le parc éolien du Mont-Crosin. Les inscriptions courent jusqu'à aujourd'hui.

Pique-nique des autorités le 29 septembre 2012 au Grand-Suvagnier : L. Piaget informe que le pique-nique aura lieu comme d'habitude et que tous les membres du Conseil général sont cordialement invités avec leurs familles. Les anciens Conseillers généraux seront également invités.

Crottes de chiens : S. Guillaume demande ce qui a été fait à ce sujet depuis la dernière législature. Il serait bien de poser des poubelles spécifiques avec des sachets à plusieurs endroits, car de nombreuses personnes empruntent les chemins du remaniement par exemple, et que des sachets sont retrouvés au bord des chemins.

Y. Salvi relève qu'on ne changera pas le comportement des gens malgré la pose de poubelles.

O. Marbacher répond que des courriers personnalisés ont été envoyés aux propriétaires de chiens. Michèle Juvet indique qu'une poubelle spécifique coûte entre fr. 800.- et fr. 1'000.-, et que l'Etat est en train de revoir la loi sur la police des chiens.

S. Evard demande à ce que la poubelle vers l'église soit déplacée dans un endroit plus visible.

L. Piaget indique que le Conseil communal va réfléchir à trouver des solutions !

Eclairage public : M. Lambelet demande ce qu'il en est, plusieurs candélabres sont régulièrement éteints. L. Piaget informe qu'il y a des problèmes électriques dans certains secteurs du village et que nous mettons la pression au Groupe E pour régler ces problèmes rapidement.

Container à pampers : L. Schlichtig demande si ce container existe toujours ? O. Marbacher répond qu'il est toujours en place, la pancarte a été arrachée et on va en remettre une. De plus, le problème des plastiques est à l'étude.

Orthophonie : L. Schlichtig demande quel est le lien entre l'orthophonie et le Cercle scolaire.

L. Piaget répond qu'en effet, la convention avec la Ville de Neuchâtel a été dénoncée au 31 décembre 2012. L'antenne de Fleurier sera donc supprimée. Ainsi, la commune ne participera plus au déficit du service depuis 2013. Par contre, la commune participera toujours aux frais d'orthophonie, comme la loi nous l'impose.

A. Juvet relève qu'il aurait fallu que les parents soient avertis avant, le délai est court pour changer, et les délais d'attente longs chez les orthophonistes.

L. Schlichtig demande s'il y a de la place chez les orthophonistes ?

L. Piaget répond que 4 orthophonistes sont installés au Vallon, et répète que la décision a été prise de dénoncer cette convention car aucun enfant n'a été traité l'année passée et que la commune doit quand même payer sa participation au déficit du service. C'est aux enseignants d'avertir les parents mais ceux-ci ne sont pas obligés de faire la démarche.

La parole n'étant plus demandée, le président C. Lambelet lève la séance à 22h06.

Le secrétaire :

Fabien Pétremand

